

# Le Quotidien

## Statistique Canada

Le mercredi 13 mai 2009

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

### Communiqués

#### Heures travaillées et productivité du travail dans les provinces et les territoires, 2008 3

La productivité du travail a augmenté dans quatre provinces et dans un territoire en 2008, la Saskatchewan (+1,8 %) et le Nunavut (+9,5 %) arrivant en tête de la croissance. Les baisses de productivité les plus fortes ont été observées en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest. À l'échelle nationale, la productivité a décliné de 0,5 % en 2008, après avoir connu une croissance de 0,5 % en 2007.

#### Ventes de véhicules automobiles neufs, mars 2009 7

Les ventes de véhicules automobiles neufs ont augmenté de 6,3 % en mars pour atteindre 122 194 véhicules. Il s'agit de la plus forte croissance mensuelle depuis janvier 2008, et elle s'explique en grande partie par l'augmentation des ventes de camions.

#### Les crimes haineux déclarés par la police, 2007 10

Les services de police au Canada ont indiqué que 785 crimes avaient été motivés par la haine en 2007, en baisse par rapport aux 892 infractions de ce genre déclarées en 2006. La race ou l'origine ethnique est toujours le facteur de motivation le plus fréquent des crimes haineux déclarés.

(suite à la page 2)

### Juristat

Mai 2009

Le numéro de mai 2009 de *Juristat* renferme quatre articles.

Dans l'article «Les résidents des refuges pour femmes violentées au Canada, 2008», on présente de nouvelles données sur les femmes violentées qui ont eu recours aux refuges pour femmes afin d'obtenir de l'aide en 2008. On jette un regard notamment sur les types de refuges vers lesquels les femmes se sont tournées, sur les raisons pour lesquelles elles se sont rendues à un refuge, si elles étaient accompagnées ou non de leurs enfants et quels étaient leurs plans lorsqu'elles ont quitté le refuge.

L'article, qui s'intitule «Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes, 2007-2008», donne un aperçu statistique des jeunes qui ont été admis dans les services communautaires et le placement sous garde ou qui en ont été libérés en 2007-2008. On porte une attention particulière aux tendances des admissions et des libérations depuis l'adoption de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Deux autres articles, «Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2007» et «Tendances des infractions relatives aux drogues déclarées par la police au Canada», sont présentés dans cette édition du *Quotidien*.

Le numéro de mai 2009 de *Juristat*, vol. 29, n° 2 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir de notre site Web. Sous le module *Par sujet*, choisissez *Crime et justice*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

Étude : Tendances des infractions relatives aux drogues déclarées par la police, 2007	13
Services communautaires et placement sous garde des jeunes, 2007-2008	16
Enquête sur les maisons d'hébergement, 2007-2008	16
<b>Nouveaux produits</b>	<b>17</b>

---

## Communiqués

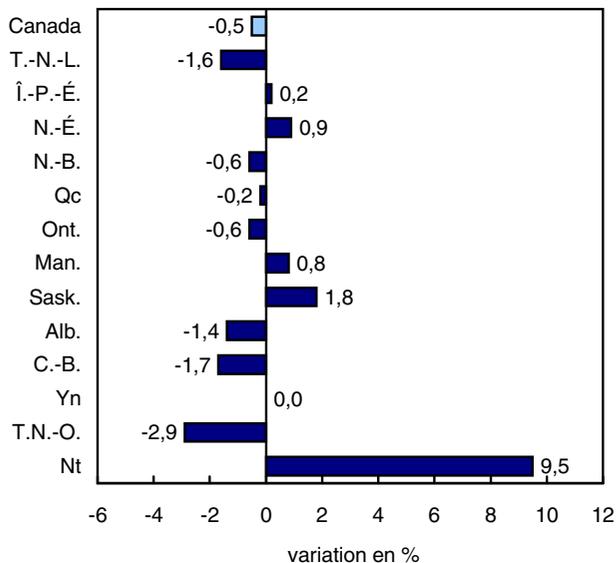
### Heures travaillées et productivité du travail dans les provinces et les territoires

2008 (données provisoires)

La productivité du travail a augmenté dans quatre provinces et dans un territoire en 2008, la Saskatchewan (+1,8 %) et le Nunavut (+9,5 %) arrivant en tête de la croissance. Les baisses de productivité les plus fortes ont été observées en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.

À l'échelle nationale, la productivité a décliné de 0,5 % en 2008, après avoir connu une croissance de 0,5 % en 2007. Cela résulte d'une décélération significative du produit intérieur brut (PIB) réel. Parallèlement, les heures travaillées ont continué d'augmenter, bien qu'à un rythme environ deux fois plus faible qu'au cours des deux années précédentes.

#### La croissance de la productivité du travail par province et territoire, 2008



En ce qui a trait à l'emploi, le volume d'heures travaillées a augmenté dans chaque province. Cependant, la Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont été les seules provinces au sein desquelles la croissance

#### Note aux lecteurs

La productivité du travail est calculée par le produit intérieur brut réel par heure travaillée. Des hausses de productivité surviennent lorsque la production totale de biens et de services s'accroît plus vite que le volume de travail consacré à cette production.

Ce communiqué traite des données annuelles des heures travaillées et de la productivité du travail par industrie ainsi qu'aux échelons provincial et territorial pour 2008.

Pour cette analyse, les mesures de productivité portent sur l'ensemble de l'économie, alors que dans les communiqués sur les mesures trimestrielles de productivité du travail, l'analyse porte essentiellement sur le secteur des entreprises.

Il convient de noter que la production économique est basée sur la valeur ajoutée mesurée aux prix de base et non aux prix du marché, ce qui est cohérent avec le cadre détaillé par industrie. De plus, le secteur des services ainsi que l'une de ses composantes, à savoir le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers, excluent le loyer imputé des logements occupés par leur propriétaire parce qu'il n'y a pas de données sur le nombre d'heures que les propriétaires consacrent à l'entretien de leur logement.

Le rendement de l'économie mesuré par la productivité du travail doit être interprété avec prudence, puisque ces données reflètent les variations d'autres facteurs de production, notamment du capital ou de l'évolution de la structure industrielle. En raison de ce dernier facteur, la productivité du travail tend à être plus instable dans les provinces plus petites.

Le présent communiqué comprend les données provisoires pour 2008, sans aucune révision aux données des années précédentes. Cette mise à jour des statistiques du travail est conforme aux révisions des Comptes économiques provinciaux et territoriaux qui ont été publiées dans Le Quotidien du 27 avril 2009.

de la production économique a dépassé celle du volume d'heures travaillées.

À l'échelle nationale, la productivité du secteur des biens a accusé un recul de 2,2 %, le premier en quatre ans. Dans le secteur des services, elle s'est accrue de 0,4 %.

L'expansion continue du marché de l'emploi pendant la majeure partie de l'année a entraîné une augmentation de 3,7 % de la rémunération horaire à l'échelle nationale en 2008, soit une hausse inférieure à celle de 4,0 % enregistrée en 2007.

L'Alberta a affiché la plus forte augmentation provinciale de la rémunération horaire (+7,0 %), suivie de la Saskatchewan (+5,0 %) et du Manitoba (+4,3 %). Ces trois provinces ont connu les plus fortes progressions de l'emploi parmi les provinces en 2008.

---

## Provinces de l'Atlantique

En Nouvelle-Écosse, la productivité a progressé de 0,9 % en 2008, soit un taux près de deux fois supérieur à celui de 0,5 % enregistré en 2007. Sous l'effet de l'accroissement des dépenses personnelles et des dépenses publiques, le PIB réel s'est accru de 2,2 %, soit un rythme plus rapide que l'augmentation de 1,3 % des heures travaillées.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la productivité a légèrement augmenté de 0,2 %, après avoir connu une forte hausse de 3,9 % en 2007. Le secteur de la finance et celui de la construction ont contribué à ce ralentissement.

Au Nouveau-Brunswick, la productivité a reculé de 0,6 %, soit un résultat semblable à la moyenne nationale. Le volume d'heures travaillées a augmenté de 0,7 %, mais sa production économique a presque stagné en raison de la faiblesse des exportations.

La productivité a fléchi de 1,6 % à Terre-Neuve-et-Labrador, province qui avait dominé toutes les autres en 2007 grâce à un accroissement de 9,4 %. Le volume d'heures travaillées a augmenté de 1,5 % en 2008, mais la production économique s'est repliée pour la première fois depuis 2004, en raison de la forte baisse de l'extraction de pétrole.

## Centre du Canada

La productivité du travail en Ontario a fléchi de 0,6 % en 2008, soit un recul semblable à la moyenne nationale. Il s'agit d'une première contraction enregistrée depuis 2003, alors que le dollar canadien commençait à s'apprécier par rapport à la devise américaine. La fabrication, la construction ainsi que le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers ont été les trois secteurs principalement à l'origine de ce repli de la productivité.

La production économique en Ontario a diminué de 0,2 % en 2008, en raison de la faiblesse de la demande d'exportation, en particulier des États-Unis. Parallèlement, le volume d'heures travaillées a augmenté de 0,3 %. Dans le secteur de la fabrication de l'Ontario, la productivité a fléchi de 1,8 %, soit une première baisse depuis 2004. Cette situation est attribuable au fait que la baisse de 7,4 % de la

production a dépassé la réduction du volume d'heures travaillées en dépit des nombreuses mises à pied.

Au Québec, la productivité a fléchi de 0,2 %, soit le premier recul depuis 2004. La croissance des heures travaillées s'est accélérée, tandis que la croissance de la production économique a ralenti sous l'effet de la contraction de la demande d'exportation pour les produits forestiers, du meuble et du textile.

La rémunération horaire au Québec a augmenté de 1,3 %, à la suite d'une hausse exceptionnelle de la masse salariale en 2007 (+4,9 %), laquelle découlait d'un règlement rétroactif sur l'équité salariale des fonctionnaires provinciaux. Si l'on exclut l'effet de ces paiements spéciaux, le salaire horaire du Québec aurait plutôt augmenté de 2,3 % en 2008 et de 3,8 % en 2007.

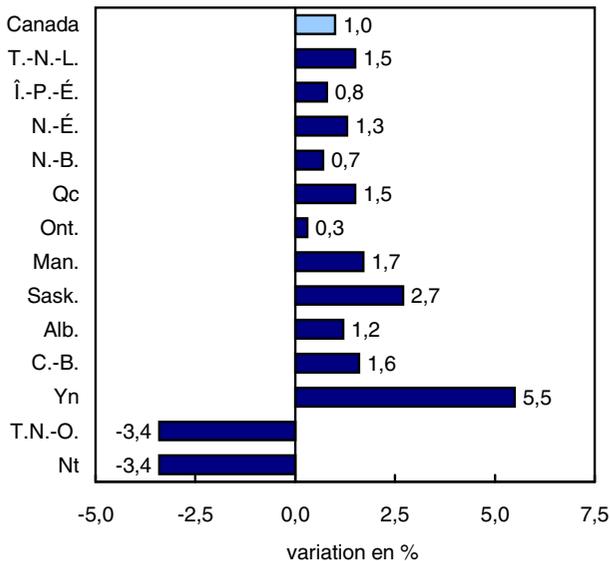
## Provinces de l'Ouest

En Saskatchewan, la croissance du PIB réel et celle des heures travaillées ont accéléré, ayant affiché les plus fortes augmentations parmi les provinces. Le volume d'heures travaillées a progressé de 2,7 %, dans un contexte d'un important flux migratoire net. Les plus fortes hausses des heures travaillées se sont manifestées dans la construction et la fabrication.

Le Manitoba a enregistré une hausse de productivité de 0,8 %, soit la troisième plus forte hausse parmi les provinces. Le PIB réel du Manitoba s'est accru de 2,5 %, tandis que le volume d'heures travaillées a augmenté de 1,7 %, soit un taux presque identique à celui affiché en 2007. Le secteur d'extraction minière, pétrolière et gazière, les services publics, la construction, le commerce de détail ainsi que le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers ont été les principaux secteurs à l'origine de cette augmentation des heures travaillées.

La productivité a reculé pour une deuxième année consécutive en Alberta et en Colombie-Britannique. En Alberta, elle a baissé de 1,4 %, ce qui reflète le recul du PIB réel sous l'effet surtout de la réduction de sa production de pétrole et de gaz. Les heures travaillées ont connu une hausse de 1,2 % en 2008, nettement en dessous de celle notée l'année précédente, en raison de la croissance plus lente dans plusieurs secteurs, y compris la construction, le commerce de gros ainsi que le transport.

**La croissance du volume d'heures travaillées par province et territoire, 2008**



En Colombie-Britannique, la productivité du travail a diminué de 1,7 % en 2008, soit la baisse la plus prononcée parmi les provinces. Les baisses de productivité ont surtout été observées dans le secteur de l'extraction minière, la fabrication, le commerce de gros ainsi que dans le secteur de la finance. La production a reculé de 0,1 % en 2008, tandis que les heures travaillées ont augmenté de 1,6 %, soit moins de la moitié de la croissance inscrite en 2007. Le secteur forestier, la fabrication et le commerce de détail ont été les principales industries à l'origine du ralentissement des heures travaillées.

**Territoires**

Après avoir connu de fortes augmentations en 2007, la productivité du travail est demeurée inchangée au Yukon et a baissé dans les Territoires du Nord-Ouest. Au Nunavut, elle s'est accrue de 9,5 %, soit le taux le plus élevé au pays.

Sous l'effet de l'intensification de l'extraction minière, la production au Yukon a progressé de 5,5 %, maintenant le rythme amorcé en 2004. Cela a été accompagné d'une augmentation similaire des heures travaillées. La croissance de la rémunération horaire a ralenti comparativement aux quatre années précédentes.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la productivité du travail a fléchi de 2,9 %, après avoir affiché une importante progression en 2007. Cela résulte d'une forte diminution de l'extraction de diamants découlant de la faiblesse de la demande mondiale. Les heures travaillées ont baissé de 3,4 %.

Au Nunavut, la productivité du travail est revenue à son niveau inscrit en 2004, après avoir décliné en 2006 et en 2007. La production a progressé, bien qu'à un rythme plus faible que l'année précédente, dans la foulée de la poursuite des travaux de construction sur le site de la mine Meadowbank. Les heures travaillées ont reculé après avoir augmenté fortement en 2006 et en 2007.

**Données stockées dans CANSIM : tableau 383-0009.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5103.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean-Pierre Maynard au 613-951-3654 ([productivite.mesures@statcan.gc.ca](mailto:productivite.mesures@statcan.gc.ca)), Division des comptes des revenus et dépenses. Télécopieur : 613-951-3618.

□

**Croissance annuelle de la productivité du travail et des autres variables connexes pour l'ensemble de l'économie, 2008**

	Produit intérieur brut réel	Tous les emplois	Heures moyennes travaillées	Volume d'heures travaillées	Productivité du travail	Rémunération totale	Rémunération horaire	Coût unitaire de main-d'oeuvre
	%							
<b>Canada</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,5</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,5</b>	<b>4,7</b>	<b>3,7</b>	<b>4,2</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	-0,1	1,0	0,6	1,5	-1,6	-4,3	-5,8	-4,3
Île-du-Prince-Édouard	1,0	1,0	-0,2	0,8	0,2	3,8	3,0	2,8
Nouvelle-Écosse	2,2	1,8	-0,5	1,3	0,9	4,6	3,3	2,4
Nouveau-Brunswick	0,1	1,0	-0,2	0,7	-0,6	4,4	3,6	4,2
Québec	1,2	1,6	-0,1	1,5	-0,2	2,8	1,3	1,6
Ontario	-0,2	0,9	-0,6	0,3	-0,6	4,1	3,8	4,4
Manitoba	2,5	2,1	-0,4	1,7	0,8	6,0	4,3	3,5
Saskatchewan	4,6	2,2	0,5	2,7	1,8	7,9	5,0	3,1
Alberta	-0,2	2,4	-1,2	1,2	-1,4	8,3	7,0	8,5
Colombie-Britannique	-0,1	2,1	-0,5	1,6	-1,7	5,3	3,7	5,5
Yukon	5,5	7,0	-1,4	5,5	0,0	6,2	0,6	0,6
Territoire du Nord-Ouest	-6,2	-1,3	-2,2	-3,4	-2,9	6,1	9,9	13,2
Nunavut	5,7	-3,8	0,4	-3,4	9,5	3,1	6,9	-2,4

**Composantes sélectionnées du marché du travail par province et territoire, 2008**

	Nombre total d'emplois					Heures annuelles		
	Population en âge de travailler	Rapport emploi/population	Province de résidence	Flux net de travailleurs	Province d'emploi	Volume d'heures travaillées	Par emploi	Par habitant de 15 ans et plus
	milliers	%	milliers					
<b>Canada</b>	<b>27 714</b>	<b>62,7</b>	<b>17 369</b>	<b>...</b>	<b>17 369</b>	<b>29 995 340</b>	<b>1 727</b>	<b>1 082</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	432	49,0	216	-4	211	388 996	1 840	901
Île-du-Prince-Édouard	116	59,9	70	0	70	122 672	1 759	1 054
Nouvelle-Écosse	796	58,2	464	-1	463	798 809	1 726	1 004
Nouveau-Brunswick	632	58,6	371	-1	370	653 024	1 766	1 034
Québec	6 518	58,9	3 883	-42	3 841	6 383 758	1 662	979
Ontario	10 710	63,5	6 753	43	6 796	11 789 620	1 735	1 101
Manitoba	979	64,5	632	0	632	1 083 250	1 715	1 107
Saskatchewan	823	64,1	533	-6	528	940 236	1 782	1 142
Alberta	2 931	70,4	2 051	12	2 063	3 759 773	1 823	1 283
Colombie-Britannique	3 695	63,1	2 336	-4	2 332	3 958 563	1 697	1 071
Yukon	27	72,5	20	0	20	34 852	1 756	1 273
Territoire du Nord-Ouest	34	79,6	25	2	27	51 175	1 912	1 521
Nunavut	21	67,1	14	1	14	25 321	1 786	1 199

... n'ayant pas lieu de figurer

**Note:** Le nombre d'emplois est cohérent avec le concept du Système des comptes nationaux. Celui-ci est fondé sur la province d'emploi, prend en compte le fait que certaines personnes occupent plus de un emploi et fait abstraction des personnes qui ont un emploi, mais qui étaient absentes ou inactives et non rémunérées. Outre la somme des provinces et des territoires, le total canadien comprend le personnel des ambassades canadiennes et les militaires à l'étranger.



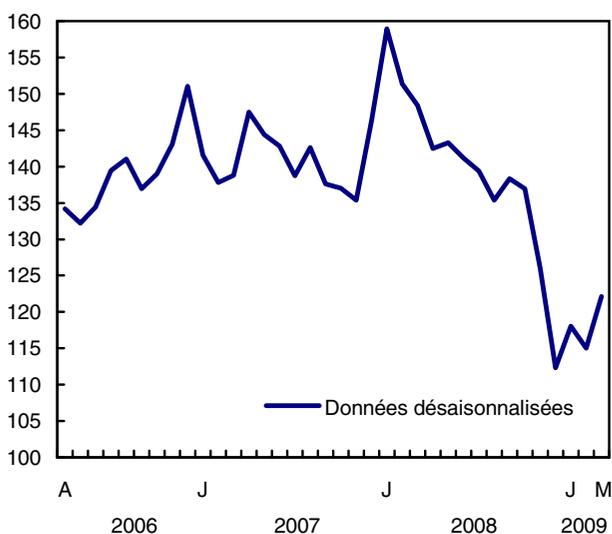
## Ventes de véhicules automobiles neufs

Mars 2009

Les ventes de véhicules automobiles neufs ont augmenté de 6,3 % en mars pour atteindre 122 194 véhicules. Il s'agit de la plus forte croissance mensuelle depuis janvier 2008, et elle s'explique en grande partie par l'augmentation des ventes de camions.

### Les ventes de véhicules neufs augmentent en mars

milliers d'unités



Selon les données provisoires de l'industrie pour avril, le nombre de véhicules automobiles neufs vendus est demeuré essentiellement inchangé par rapport à mars.

### Croissance des ventes de camions

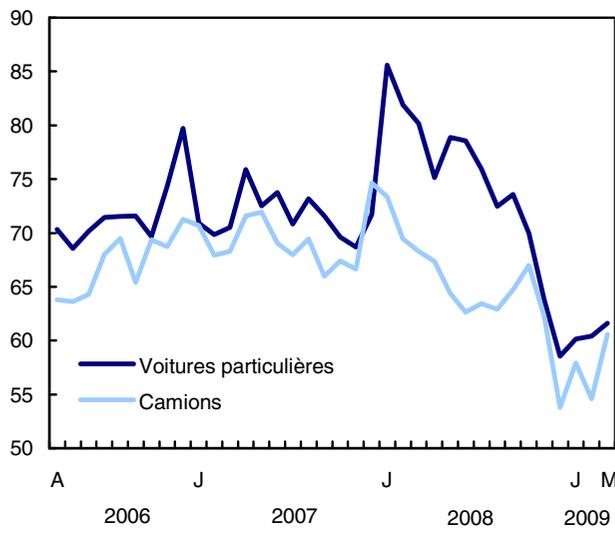
Les ventes de camions neufs (qui comprennent les mini-fourgonnettes, les véhicules utilitaires sport, les camions légers et lourds, les fourgonnettes et les autobus) ont augmenté de 11,0 % et ont atteint 60 577 véhicules en mars. Cette hausse a plus que contrebalancé la baisse des ventes de camions enregistrée en février.

### Note aux lecteurs

Les données non désaisonnalisées des ventes de véhicules automobiles neufs en dollars ont été révisées rétroactivement jusqu'à janvier 2007.

### Les ventes de voitures particulières et de camions progressent en mars

milliers d'unités



Les ventes de voitures particulières ont augmenté de 2,0 % et ont atteint 61 617 véhicules. Depuis trois mois, les ventes augmentent lentement après avoir connu de fortes baisses à la fin de 2008.

### Hausse des ventes dans toutes les provinces

Le nombre de véhicules automobiles neufs vendus en mars a augmenté dans toutes les provinces. La province qui a le plus contribué à la hausse observée à l'échelle nationale est le Québec, où l'augmentation de 10,4 % des ventes a constitué environ 45 % de l'augmentation à l'échelle nationale. Les hausses observées dans la province en février et en mars ont plus que contrebalancé la baisse de 14 % des ventes affichée entre octobre 2008 et janvier 2009.

En Ontario, les ventes se sont accrues pour un troisième mois consécutif, en hausse de 5,8 %. Le plus faible taux de croissance (+1,8 %) a été observé en Alberta.

**Données stockées dans CANSIM : tableau 079-0003.**

**Définitions, sources de données et méthodes :  
numéro d'enquête 2402.**

Le numéro de mars 2009 de la publication *Ventes de véhicules automobiles neufs* (63-007-X, gratuite) paraîtra bientôt.

Les données sur les ventes de véhicules automobiles neufs pour avril seront diffusées le 15 juin.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour commander des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-3549 ou composez sans frais le 1-877-421-3067 ([detaillantsinfo@statcan.gc.ca](mailto:detaillantsinfo@statcan.gc.ca)). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Serge Grenier au 613-951-3566, Division de la statistique du commerce. □

**Ventes de véhicules automobiles neufs**

	Mars 2008	Février 2009 <sup>r</sup>	Mars 2009 <sup>p</sup>	Mars 2008 à mars 2009	Février à mars 2009
Données désaisonnalisées					
	nombre de véhicules			variation en %	
<b>Véhicules automobiles neufs</b>	<b>148 437</b>	<b>114 995</b>	<b>122 194</b>	<b>-17,7</b>	<b>6,3</b>
Voitures particulières	80 161	60 417	61 617	-23,1	2,0
Amérique du Nord <sup>1</sup>	48 885	34 553	35 641	-27,1	3,1
Outre-mer	31 276	25 864	25 976	-16,9	0,4
Camions, fourgonnettes et autobus	68 276	54 578	60 577	-11,3	11,0
<b>Véhicules automobiles neufs</b>					
Terre-Neuve-et-Labrador	2 552	2 041	2 201	-13,8	7,8
Île-du-Prince-Édouard	498	366	437	-12,2	19,4
Nouvelle-Écosse	4 844	3 544	3 694	-23,7	4,2
Nouveau-Brunswick	3 363	2 520	2 762	-17,9	9,6
Québec	37 883	31 470	34 736	-8,3	10,4
Ontario	51 574	42 337	44 781	-13,2	5,8
Manitoba	4 289	3 342	3 524	-17,8	5,4
Saskatchewan	4 444	3 472	3 654	-17,8	5,2
Alberta	21 764	14 687	14 946	-31,3	1,8
Colombie-Britannique <sup>2</sup>	17 226	11 216	11 459	-33,5	2,2
	Mars 2008	Février 2009 <sup>r</sup>	Mars 2009 <sup>p</sup>	Mars 2008 à mars 2009	
Données non désaisonnalisées					
	nombre de véhicules			variation en %	
<b>Véhicules automobiles neufs</b>	<b>153 505</b>	<b>82 039</b>	<b>129 845</b>	<b>-15,4</b>	
Voitures particulières	80 124	40 786	65 695	-18,0	
Amérique du Nord <sup>1</sup>	50 287	23 129	38 347	-23,7	
Outre-mer	29 837	17 657	27 348	-8,3	
Camions, fourgonnettes et autobus	73 381	41 253	64 150	-12,6	
<b>Véhicules automobiles neufs</b>					
Terre-Neuve-et-Labrador	2 530	1 188	2 234	-11,7	
Île-du-Prince-Édouard	452	239	417	-7,7	
Nouvelle-Écosse	4 990	2 445	4 098	-17,9	
Nouveau-Brunswick	3 509	1 717	2 958	-15,7	
Québec	39 517	21 501	38 272	-3,2	
Ontario	53 765	30 303	47 318	-12,0	
Manitoba	4 521	2 287	3 643	-19,4	
Saskatchewan	4 368	2 386	3 795	-13,1	
Alberta	22 250	11 102	15 152	-31,9	
Colombie-Britannique <sup>2</sup>	17 603	8 871	11 958	-32,1	

<sup>r</sup> révisé

<sup>p</sup> provisoire

1. Construites ou assemblées au Canada, aux États-Unis ou au Mexique.

2. Comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

**Note:** Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.



## Les crimes haineux déclarés par la police

2007

Les services de police au Canada ont indiqué que 785 crimes avaient été motivés par la haine en 2007, en baisse par rapport aux 892 infractions de ce genre déclarées en 2006. La race ou l'origine ethnique est toujours le facteur de motivation le plus fréquent des crimes haineux déclarés.

La grande majorité des crimes haineux déclarés par la police ont été motivés par l'un des trois facteurs principaux suivants, soit la race ou l'origine ethnique, la religion et l'orientation sexuelle.

La race ou l'origine ethnique était le facteur de motivation le plus courant; il représentait près des deux tiers (64 %) du nombre total de crimes haineux déclarés par la police en 2007. La religion était à l'origine de 24 % de ces crimes, et l'orientation sexuelle, de 10 %. Ces proportions étaient semblables à celles communiquées par la police en 2006.

Dans le cas des crimes motivés par la haine de la race, les Noirs étaient toujours la cible la plus fréquente (33 %), bien que le nombre d'affaires dans lesquelles ils étaient visés ait fléchi; ce nombre, qui se situait à 238 en 2006, s'est fixé à 154 en 2007.

On a également constaté une importante baisse du nombre d'affaires contre des Arabes et des Asiatiques occidentaux. Toutefois, les affaires motivées par la haine tant des Asiatiques de l'Est et du Sud-Est que des Blancs se sont accrues.

On a dénombré 185 affaires motivées par la haine de la religion en 2007, en baisse par rapport aux 220 affaires déclarées en 2006. Le nombre d'affaires commises contre des personnes juives et musulmanes a diminué.

Les affaires visant la religion juive constituaient toujours les deux tiers environ de tous les crimes motivés par la haine de la religion.

Quelque 79 crimes ont été motivés par la haine de l'orientation sexuelle en 2007, soit un nombre pratiquement inchangé par rapport à 2006.

### Montréal et Toronto affichent un moins grand nombre de crimes de haine déclarés par la police

La région métropolitaine de recensement de Montréal a enregistré 43 crimes motivés par la haine de moins en 2007, en baisse d'environ 50 %. Toronto a également connu un recul; le nombre de ces crimes s'est établi à 252 en 2007, soit 19 de moins qu'en 2006.

#### Note aux lecteurs

*Les crimes haineux sont des infractions criminelles qui sont motivées par la haine d'un groupe identifiable. L'affaire peut cibler la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'incapacité mentale ou physique, l'orientation sexuelle ou d'autres facteurs, comme la profession et les convictions politiques.*

*Les données sur la fréquence des crimes haineux déclarés par la police ont été obtenues pour la première fois en 2006 auprès de services de police qui desservent 87 % de la population. Les données de la Gendarmerie royale du Canada ne sont offertes que pour la Colombie-Britannique.*

Par contre, des hausses du nombre de crimes haineux ont été signalées par les services de police d'Edmonton (+17) et de Hamilton (+13) par rapport à 2006.

Compte tenu de la population, Calgary a affiché le plus fort taux de crimes haineux déclarés pour les deux années, même si le nombre d'affaires a diminué en 2007; ce nombre s'est établi à 83 cette année-là, par rapport à 92 en 2006.

La présence ou l'absence d'initiatives ou de programmes spécialisés de lutte contre les crimes haineux peut avoir une incidence sur le nombre de ces crimes déclarés par la police dans une région donnée. Ce nombre peut varier entre les services de police et entre les années.

### Les méfaits représentent la moitié des crimes de haine déclarés

L'information sur le type d'infraction et sur les auteurs présumés de crimes haineux est fondée sur un plus petit sous-ensemble de corps de police, qui desservent 22 % de la population en 2007. Toutefois, les résultats sont très semblables à ceux observés en 2006, alors que la couverture des affaires s'établissait à 87 %.

En 2006 et en 2007, les méfaits, notamment les graffitis griffonnés sur la propriété publique, représentaient environ la moitié de toutes les affaires de crimes haineux déclarées par la police. Dans l'ensemble, 3 crimes de haine sur 10 concernaient des actes de violence, normalement des voies de fait mineures ou des menaces, dans lesquels la victime avait subi des blessures mineures ou n'avait eu aucune blessure.

En 2007, le tiers (32 %) des auteurs présumés de crimes motivés par la haine étaient des jeunes de 12 à 17 ans. Cette proportion est presque le double

de la proportion de jeunes auteurs présumés de crimes en général (17 %).

**Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3302 et 4504.**

L'article de *Juristat* : «Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2007», vol. 29, n° 2 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir de notre site Web. Sous le module *Par sujet*, choisissez *Crime et justice*.

Les données de 2007 sur les crimes motivés par la haine, les crimes de gangs de rue et la cybercriminalité proviennent d'un sous-ensemble de corps de police

participant à la plus récente version du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2).

Statistique Canada a élaboré ces nouveaux éléments de données grâce à l'aide financière du Programme de multiculturalisme du Patrimoine canadien et de Sécurité publique Canada.

Les données sont offertes sur demande seulement. Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

**Crimes haineux déclarés par la police, selon la région métropolitaine de recensement<sup>1</sup>**

	2006		2007	
	nombre	taux <sup>2</sup>	nombre	taux <sup>2</sup>
500 000 habitants et plus				
Calgary	92	9,1	83	8,0
Edmonton	30	4,0	47	6,2
Hamilton	18	3,5	31	6,0
Ottawa <sup>3</sup>	58	6,5	53	6,0
Toronto	271	5,5	252	5,0
Vancouver	73	3,2	79	3,5
Québec	17	2,3	16	2,2
Winnipeg	15	2,3	14	2,1
Montréal	85	2,3	42	1,1
<b>Total, 500 000 habitants et plus</b>	<b>659</b>	<b>4,3</b>	<b>617</b>	<b>3,9</b>
100 000 à moins de 500 000 habitants				
Saint John	0	0,0	6	6,2
London	28	5,9	28	5,9
Kingston	13	8,5	7	4,6
Abbotsford	6	3,6	6	3,5
Regina	6	3,3	5	2,7
Kitchener	13	2,6	11	2,2
Grand Sudbury	1	0,6	3	1,8
Gatineau <sup>4</sup>	1	0,3	5	1,7
Halifax	5	2,3	3	1,4
Victoria	5	1,5	3	0,9
Thunder Bay	1	0,8	1	0,8
Windsor	6	2,0	2	0,7
Saskatoon	0	0,0	1	0,5
St. Catharines–Niagara	0	0,0	1	0,2
Trois-Rivières	1	0,7	0	0,0
St. John's	1	0,6	0	0,0
Saguenay	0	0,0	0	0,0
Sherbrooke	0	0,0	0	0,0
<b>Total, 100 000 à moins de 500 000 habitants</b>	<b>87</b>	<b>2,1</b>	<b>82</b>	<b>1,9</b>
<b>Total des régions métropolitaines de recensement</b>	<b>746</b>	<b>3,8</b>	<b>699</b>	<b>3,5</b>
<b>Moins de 100 000 habitants</b>	<b>146</b>	<b>1,7</b>	<b>86</b>	<b>1,0</b>
<b>Total</b>	<b>892</b>	<b>3,1</b>	<b>785</b>	<b>2,7</b>

1. Les populations ont été ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète de la Gendarmerie royale du Canada à l'extérieur de la Colombie-Britannique.  
 2. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.  
 3. Représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.  
 4. Représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.

**Crimes haineux déclarés par la police, selon le facteur de motivation**

	2006		2007	
	nombre	% <sup>1</sup>	nombre	% <sup>1</sup>
<b>Race ou origine ethnique</b>	<b>502</b>	<b>100,0</b>	<b>489</b>	<b>100,0</b>
Noir	238	48,0	154	32,8
Asiatique de l'Est ou du Sud-Est	25	5,0	55	11,7
Asiatique du Sud	66	13,3	53	11,3
Blanc	24	4,8	49	10,4
Arabe ou Asiatique occidentale	61	12,3	29	6,2
Autochtone	16	3,2	13	2,8
Races ou origines ethniques multiples	37	7,5	84	17,9
Autre	29	5,8	32	6,8
Inconnue	6	...	20	...
<b>Religion</b>	<b>220</b>	<b>100,0</b>	<b>185</b>	<b>100,0</b>
Juive	137	63,4	124	68,9
Musulmane (islamique)	46	21,3	29	16,1
Catholique	13	6,0	15	8,3
Autre	20	9,3	12	6,7
Inconnue	4	...	5	...
<b>Orientation sexuelle</b>	<b>80</b>	<b>100,0</b>	<b>79</b>	<b>100,0</b>
Homosexuel (lesbienne ou gai)	78	97,5	75	96,2
Autre	2	2,5	3	3,8
Inconnue	0	...	1	...
<b>Autres facteurs de motivation</b>	<b>22</b>	<b>100,0</b>	<b>15</b>	<b>100,0</b>
Incapacité mentale ou physique	5	22,7	3	20,0
Langue	8	36,4	3	20,0
Sexe	5	22,7	2	13,3
Autre facteur semblable <sup>1</sup>	4	18,2	7	46,7
<b>Inconnu</b>	<b>68</b>	<b>...</b>	<b>17</b>	<b>...</b>
<b>Total</b>	<b>892</b>	<b>...</b>	<b>785</b>	<b>...</b>

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les pourcentages excluent les valeurs inconnues.



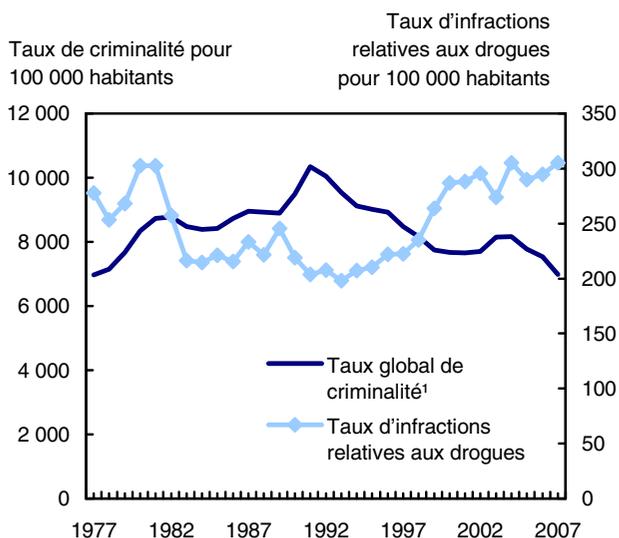
## Étude : Tendances des infractions relatives aux drogues déclarées par la police 2007

Le taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police a, de façon générale, augmenté depuis le début des années 1990 pour atteindre en 2007 son point le plus élevé en 30 ans.

La tendance à la hausse des infractions relatives aux drogues coïncide avec la tendance à la baisse de l'ensemble des crimes déclarés par la police.

Depuis quelques années, les infractions liées au cannabis ont généralement reculé, alors que les infractions liées à la cocaïne et au groupe des autres drogues illicites, qui comprend le crystal meth, l'ecstasy et les drogues du viol, ont progressé de façon soutenue.

### Taux de criminalité et d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police



1. Exclut les infractions relatives aux drogues et les délits de la route prévus au *Code criminel*.

Les infractions liées au cannabis représentaient toujours la majorité des quelque 100 000 infractions relatives aux drogues et plus qui ont été déclarées. En 2007, près des deux tiers des infractions relatives aux drogues déclarées par la police avaient trait au cannabis et le quart, à la cocaïne.

Les trois quarts des infractions liées au cannabis en 2007 concernaient la possession, 13 %, le trafic et 11 %, la production. En outre, selon la police, 6 affaires de production sur 10 sont survenues

dans une résidence, 32 %, dans un champ et 3 %, dans un établissement commercial.

Environ la moitié des affaires de cocaïne déclarées concernaient la possession et l'autre moitié, le trafic. Pour ce qui est du groupe des autres infractions relatives aux drogues, environ 60 % concernaient la possession, 30 %, le trafic et 10 %, la production.

Quel que soit le type de drogue ou d'infraction, les taux d'infractions relatives aux drogues de la Colombie-Britannique figurent parmi les plus élevés au Canada depuis 30 ans. En 2007, le taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police en Colombie-Britannique était plus du double de celui de la Saskatchewan, la province qui s'est classée au deuxième rang.

Parmi les cinq régions métropolitaines de recensement qui ont enregistré les plus importants taux d'infractions relatives aux drogues, trois (Vancouver, Victoria et Abbotsford) étaient situées en Colombie-Britannique. Les deux autres, soit Trois-Rivières et Gatineau, étaient au Québec.

Depuis 1997, Trois-Rivières a également connu la plus forte hausse des infractions relatives aux drogues déclarées par la police de toutes les régions métropolitaines de recensement. En 2007, son taux était deux fois et demie le taux observé 10 ans plus tôt.

Le nombre d'infractions relatives aux drogues enregistré par les services de police varie selon les politiques et les ressources de chacun de ces services de police.

Depuis 10 ans, le taux de jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) d'infractions relatives aux drogues a plus que doublé. Par comparaison, le taux concernant les adultes s'est accru de 32 %.

En 2007, les jeunes représentaient 19 % de tous les auteurs présumés d'infractions relatives aux drogues; toutefois, cette proportion variait selon le type de drogue. Alors que les jeunes constituaient 24 % des auteurs présumés d'infractions liées au cannabis, ils ne représentaient que 5 % des auteurs d'infractions liées à la cocaïne.

Les causes d'infractions relatives aux drogues sont moins susceptibles de donner lieu à une condamnation que les causes en général. En 2006-2007, 55 % des causes impliquant des adultes et 48 % des causes impliquant des jeunes qui comprenaient des infractions relatives aux drogues ont abouti à un verdict de culpabilité. Pour ce qui est des causes en général, les proportions équivalentes s'élevaient à 65 % et à 60 %.

De plus fortes proportions de causes d'infractions relatives aux drogues que de causes en général ont donné lieu à un arrêt, un retrait, un rejet ou une absolution.

En 2006-2007, la moitié des adultes reconnus coupables de trafic de drogues ont été condamnés à une peine d'emprisonnement, par rapport à 16 % des adultes déclarés coupables de possession de drogues. Dans le cas des jeunes, la probation était la peine la plus souvent imposée, que la condamnation ait eu trait à la possession ou au trafic de drogues.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3302.**

L'article de *Juristat* : «Tendances des infractions relatives aux drogues déclarées par la police», vol. 29, n° 2 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir de notre site Web. Sous le module *Par sujet*, choisissez *Crime et justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

**Infractions relatives aux drogues déclarées par la police, selon le type de drogue**

	Cannabis	Cocaïne	Autres drogues	Total des infractions relatives aux drogues	
	nombre			taux <sup>1</sup>	
1997	47 933	11 468	6 163	66 593	222,7
1998	50 917	12 182	7 822	70 921	235,2
1999	60 011	11 963	8 168	80 142	263,6
2000	66 274	12 829	8 988	88 091	287,0
2001	67 921	12 145	9 329	89 395	288,2
2002	69 687	12 737	10 357	92 781	295,7
2003	61 087	14 225	11 473	86 791	274,0
2004	67 895	16 974	12 755	97 630	305,1
2005	60 492	19 270	13 897	93 664	289,9
2006	59 521	22 383	14 266	96 175	294,6
2007	62 510	22 819	15 344	100 675	305,3

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

**Infractions relatives aux drogues déclarées par la police, selon la province ou le territoire**

	2007		1997 à 2007
	nombre	taux <sup>1</sup>	variation du taux en %
Terre-Neuve-et-Labrador	857	169,3	27,8
Île-du-Prince-Édouard	197	142,1	-36,6
Nouvelle-Écosse	2 506	268,3	18,8
Nouveau-Brunswick	1 874	249,9	5,6
Québec	20 357	264,3	38,5
Ontario	31 018	242,3	29,9
Manitoba	2 466	207,8	9,9
Saskatchewan	2 851	286,0	39,0
Alberta	9 092	261,7	44,6
Colombie-Britannique	28 632	653,7	52,9
Yukon	209	674,4	52,1
Territoires du Nord-Ouest <sup>2</sup>	456	1 069,5	44,4
Nunavut <sup>2</sup>	160	514,3	-16,4
<b>Canada</b>	<b>100 675</b>	<b>305,3</b>	<b>37,1</b>

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

2. Les taux pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont calculés pour la période allant de 1999 à 2007.

**Infractions relatives aux drogues déclarées par la police, selon la région métropolitaine de recensement**

	2007		1997
	nombre	taux <sup>1</sup>	à 2007
	variation du taux en %		
	500 000 habitants et plus		
Vancouver	14 407	630,1	68,6
Québec	2 090	285,3	11,0
Edmonton	2 437	222,4	40,2
Toronto	12 132	220,2	56,6
Ottawa <sup>2</sup>	1 915	215,2	59,5
Montréal	7 563	202,8	50,5
Hamilton	1 325	187,3	50,0
Calgary	1 891	165,0	52,0
Winnipeg	1 151	157,2	11,8
	100 000 à moins de 500 000 habitants		
Trois-Rivières	829	564,9	161,7
Victoria	1 596	471,1	10,0
Abbotsford <sup>3</sup>	664	392,7	20,0
Gatineau <sup>4</sup>	1 120	382,6	59,8
Saskatoon	873	348,8	65,6
Saint John	339	334,2	87,3
Windsor	968	290,9	-22,1
Thunder Bay	355	289,7	10,7
Grand Sudbury	444	273,3	132,5
Halifax	1 029	267,0	44,0
London	1 211	254,1	20,0
Kitchener	1 210	243,8	83,7
Sherbrooke	349	232,9	20,4
Kingston <sup>3</sup>	319	208,7	11,7
Regina	345	169,6	27,6
St. Catharines–Niagara	650	149,8	-32,3
St. John's	257	140,7	34,4
Saguenay	182	125,6	-19,4
<b>Canada</b>	<b>100 675</b>	<b>305,3</b>	<b>37,1</b>

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

2. Représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.

3. Abbotsford et Kingston sont devenues des régions métropolitaines de recensement en 2001. Par conséquent, la variation du taux en pourcentage est calculée pour la période allant de 2001 à 2007.

4. Représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.

---

## Services communautaires et placement sous garde des jeunes

2007-2008

Il est maintenant possible de consulter les résultats de 2007-2008 de l'Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes.

**Données stockées dans CANSIM : tableaux 251-0009 à 251-0017.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3323.**

L'article de *Juristat* : «Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2007-2008», vol. 29, n° 2 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir de notre site Web. Sous le module *Par sujet*, choisissez *Crime et justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

## Enquête sur les maisons d'hébergement

2007-2008

Il est maintenant possible de consulter les résultats de 2007-2008 de l'Enquête sur les maisons d'hébergement.

**Données stockées dans CANSIM : tableaux 256-0013, 256-0014 et 256-0017.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3328.**

L'article de *Juristat* : «Les résidents des refuges pour femmes violentées au Canada, 2008», vol. 29, n° 2 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir de notre site Web. Sous le module *Par sujet*, choisissez *Crime et justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

---

## Nouveaux produits

---

Juristat, vol. 29, n<sup>o</sup> 2

Numéro au catalogue : 85-002-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

### Pour commander les produits

**Pour commander par téléphone, ayez en main :**

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

**Pour commander par la poste, écrivez à :** Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet, écrivez à :** [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**



## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.gc.ca](mailto:listproc@statcan.gc.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.